

Journées Tremplins :

**Cette année, le "Grand Oral" du Service Civique,
organisé par l'association Unis-Cité,
aura lieu à distance, du 25 mai au 23 juin 2020.**

Depuis sa création, l'association Unis-Cité a mobilisé plus de 25.000 jeunes volontaires, de tous profils et de tous niveaux d'études, en équipe, sur des missions de solidarité de 8 mois en moyenne. **Convaincue que le Service Civique est une formidable expérience citoyenne pour les jeunes, Unis-Cité attache une attention toute particulière à ce qu'elle soit aussi un tremplin vers la vie professionnelle.** C'est pour cela qu' Unis-Cité et ses entreprises et fondations partenaires organisent chaque année **des journées «Tremplins » : des sessions de coaching pour aider les jeunes, à la fin de leur Service Civique, à valoriser à l'oral leur expérience et les compétences acquises tout au long de leur engagement** : confiance en soi, empathie, écoute, adaptabilité, esprit d'initiative, leadership, compétences numériques... autant de compétences particulièrement précieuses demain pour un recruteur.

Cette année, pour les 400 volontaires d'Unis-Cité Ile-de-France, les Tremplins auront lieu du 25 mai au 23 juin 2020, à distance. Malgré le contexte sanitaire, la mobilisation des "coachs", est exceptionnelle : **plus de 300 professionnels de 17 grandes entreprises françaises* sont mobilisés sur ce "grand oral" du Service Civique.** Chaque jeune passera individuellement devant un jury bienveillant composé de 2 à 3 professionnels pour un entretien de 30 minutes (10 minutes de présentation du volontaire ; 10 minutes de questions du jury ; 10 minutes de feed-back pour aider le volontaire à booster sa présentation orale). Ces rencontres auront lieu via Zoom ou Microsoft Teams.

*** AG2R LA MONDIALE - Amgen - BNP Paribas Personal Finance - BNP Paribas Cardif - Capgemini - Citeo - Enedis - Fondation CHANEL - Fondation d'entreprise FDJ - Fondation Total - Fondation VINCI pour la Cité - Groupe Casino - La Poste - L'Oréal - Macif - Malakoff Humanis - Microsoft.**

De nombreuses sessions de Tremplins ont également lieu dans nos antennes, partout en France, mobilisant notre réseau de partenaires publics, privés, et associatifs auprès de nos jeunes volontaires en fin de mission.

Vous souhaitez assister à l'un de ces jurys ? Contactez nous :

Isabelle Prats - ipratswattel@uniscite.fr - 06 59 11 65 16

Justine Schmitt - jschmitt@uniscite.fr - 06 98 27 08 91

www.uniscite.fr - @uniscite - #uniscite

Les Tremplins d'Unis-Cité visent à renforcer l'employabilité des jeunes en fin de mission et à les rapprocher du monde de l'entreprise et des recruteurs. Expérience concluante puisqu'à l'issue de leur Service Civique à Unis-Cité :

- **92%** des jeunes déclarent savoir valoriser leur expérience auprès de leur futur employeur
- et **82%** des jeunes ont trouvé une formation, un emploi, ou continuent leurs études, 6 mois après la fin de leur engagement

A propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage de la mixité sociale. Depuis 1995, Unis-Cité est l'association à la fois pionnière et experte du Service Civique des jeunes en France. Elle a inspiré la loi sur le Service Civique de mars 2010 et s'engage depuis pour contribuer à sa généralisation en France et en Europe, afin qu'il devienne une vraie étape d'engagement et de mixité sociale pour tous les jeunes, et notamment pour tous ces jeunes qui ne croient plus en eux-mêmes ni en la société. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné plus de 25 000 jeunes dont 5000 en 2020. www.uniscite.fr

A propos du Service Civique : il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) désirant consacrer 6 à 12 mois de leur vie au service des autres, sur des missions d'intérêt général telles que la solidarité et la lutte contre l'exclusion, l'éducation, l'environnement, le sport et la culture, etc. Les jeunes volontaires perçoivent une indemnité mensuelle (~577 €) et bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par l'État. www.service-civique.gouv.fr